



## Cotisations 2016

### « Station Verte »

*(Montants votés par l'Assemblée Générale du 08 octobre 2015)*

Les communes adhérentes versent à la Fédération une cotisation annuelle basée sur le nombre d'habitants\*.

Communes comptant moins de 2 000 habitants :	<b>832 Euros</b>
Communes comptant de 2 001 à 5 000 habitants :	<b>1 379 Euros</b>
Communes comptant de 5 001 à 8 000 habitants :	<b>2 211 Euros</b>
Communes comptant de 8 001 à 10 000 habitants :	<b>2 757 Euros</b>

Fait à Dijon, le 15 octobre 2015

*\* source : population municipale INSEE (dernière population légale millésimée)*